

### Légende

#### Périmètre d'exposition aux risques

Limites du périmètre d'exposition aux risques

#### Zonage réglementaire

Zones d'interdiction stricte R+Pro

Zones d'interdiction stricte r1+Pro, r2+Pro, r3+Pro

Zones d'autorisation sous conditions B1+Pro, B2a+Pro, B2b+Pro, B3+Pro

Zone d'autorisation sous condition b+Pro

Zone grisée G

#### Enveloppes Projection

graves

très graves

#### Éléments de repérage

Limites des parcelles cadastrales

Bâti

Sources :  
IGN©BD TOPO 2012  
IGN©BD PARCELLAIRE  
Données CGA-SIGALEA 2013

Document en date du  
10 Septembre 2018

Nom de la zone	Effets de projection	Effets de surpression			Effets thermiques
		Intensité	Type	Durée d'application	
G	PRO 1	peut dépasser 200 mbar			effets très graves
R1+Pro	PRO 1	plus de 140 mbar			effets très graves
R2+Pro	PRO 1	50 à 140 mbar	Onde de choc	100 à 150 ms	absents
R3+Pro	PRO 1	20 à 50 mbar	Onde de choc	100 à 150 ms	absents
B1+Pro	PRO 2	50 à 140 mbar	Onde de choc	100 à 150 ms	absents
B2a+Pro	PRO 2	35 à 50 mbar	Onde de choc	100 à 150 ms	absents
B2b+Pro	PRO 2	20 à 35 mbar	Onde de choc	100 à 150 ms	absents
B3+Pro	PRO 2		absents		absents
b+Pro	PRO 2		absents		absents

